

travaux sont terminés depuis plusieurs semaines déjà?

L'honorable M. SCOTT : Le secrétariat d'Etat a été informé par le ministère des Travaux publics, que le nouvel édifice public, construit à Nicolet, sera bientôt ouvert au public.

TRAVERSE DU SAINT-LAURENT ENTRE MURRAY-BAY ET LA RIVIERE OUELLE.

INTERPELLATION.

L'honorable M. LANDRY

Des soumissions ont-elles été demandées pour la fourniture de l'approvisionnement de la viande à bord du bateau qui fait régulièrement la traversée du fleuve Saint-Laurent entre la Malbaie et le quai de la Rivière Ouelle?

Combien de soumissions ont-elles été reçues? Quelle est la plus basse et combien demandée-telle?

Qui a obtenu le contrat et pour quel prix?

L'honorable M. SCOTT : Les réponses à ces questions sont les suivantes :

1. Oui.

2. Deux.

3. Joseph Warren :

Porc frais..10

Porc salé..12

Saucisson..15

Jambon..15

Lard fumé..16

Agneau frais..10

Veau frais..10

Bœuf frais..10

Bœuf (mess)..10

4. Le contrat n'est pas encore signé.

ACHATS FAITS PAR LES MINISTERES PUBLICS.

MOTION.

L'honorable M. MACDONALD (C.-A.) propose :

Que, de l'avis du Sénat, le système des achats faits pour les ministères publics, par l'entremise d'agents intermédiaires, devrait être discontinué; que ce système d'achat est impropre, extravagant, et qu'il constitue une injustice pour les négociants réguliers et occasionne une perte inutile des deniers publics; que des soumissions pour les approvisionnements nécessaires devraient être demandées, quand le montant excède mille dollars.

Cette motion dont j'ai donné avis, il y a quelque temps, a été inévitablement renvoyée de jour en jour.

Je tiens tout d'abord, à assurer la Chambre que mon intention n'est pas de formu-

ler la moindre accusation contre tout membre du gouvernement, ou tout sous-ministre ou autre fonctionnaire. Mon unique objet est d'engager la Chambre à blâmer énergiquement ce que je considère comme étant une mauvaise pratique. Nous admettons tous que les achats de fournitures faits pour le gouvernement ont donné lieu à certaines choses qui n'auraient pas dû être faites. On peut me dire que le Sénat ne doit pas intervenir dans des affaires de cette nature; mais nous devons nous rappeler que le Sénat est une des branches conjointes du parlement, et que son droit et son devoir sont de prendre connaissance de toutes les affaires publiques, financières et autres qui se présentent. Nous ne venons pas ici, pour agir comme des sourds-muets, ou des aveugles; mais pour discuter intelligemment les affaires publiques, et si nous nous apercevons de certaines irrégularités, notre devoir est d'essayer d'y remédier. Que la présente motion soit adoptée ou non, ou qu'elle soit de nature à produire un effet sur le gouvernement, mon devoir est d'en demander l'adoption, et le devoir de la Chambre, est d'y adhérer. Je ne veux pas revenir sur les fautes passées; mais tous ceux qui ont lu les délibérations du parlement et celles du comité des comptes publics, savent que les abus auxquels je fais présentement allusion, ont été prouvés non par des témoignages donnés par des conservateurs, mais par des officiers mêmes du gouvernement. Tout membre du Sénat et les deux ministres qui siègent ici, désirent avant tout une sage administration des affaires publiques. Ce qui a été découvert récemment a été, sans doute, un sujet de regret pour ces deux ministres. Ils ont été, peut-être incapables de prévenir les abus; mais malheureusement, le mal est fait, et jamais nous n'aurons une administration pure, tant que le gouvernement se servira d'intermédiaires. Les fournisseurs du gouvernement forment une classe d'insatiables, dont la cupidité jette du discrédit sur l'administration. Je crois donc que la présente motion s'impose à l'attention de la Chambre. Je puis mentionner un incident découvert devant le comité des comptes publics. L'ingénieur du chemin de fer Intercolonial, du nom de Mackenzie, connaissait parfaite-